



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 007 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 12 avril 2010

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 12 avril 2010

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Je déclare la séance ouverte. Nous avons avec nous aujourd'hui, par téléconférence, Mme Alexandra Morton.

Je tiens à vous remercier de vous joindre à nous par téléconférence, madame Morton.

Mme Alexandra Morton (à titre personnel): Je vous remercie.

Le président: Je m'appelle Rodney Weston et je suis le président du comité.

Avant de commencer, j'aimerais vous expliquer notre mode de fonctionnement. Si vous avez préparé des observations préliminaires, nous accordons généralement aux invités une dizaine de minutes pour leur exposé. Vous entendrez probablement un timbre sonore tout au long de la séance, madame Morton. Nos membres auront un temps limité pour poser des questions et obtenir des réponses tout au long de l'après-midi. Si vous entendez un bip, ne vous en inquiétez pas. C'est le signal que le temps est écoulé pour un certain échange, et que nous devons passer à l'intervenant suivant sous peu.

Je n'interromps généralement pas nos invités. Vous pourrez terminer ce que vous êtes en train de dire quand vous entendrez le timbre sonore. Les membres du comité connaissent le signal et ils le respectent généralement assez bien.

Je vous remercie encore une fois infiniment de vous joindre à nous aujourd'hui. Je sais que les membres du comité ont de nombreuses questions à vous poser et sont impatients de participer au débat qui suivra.

Si vous n'avez pas de questions à poser, madame Morton, je vous invite à faire vos observations préliminaires.

Mme Alexandra Morton: Je vous suis très reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée et je vous remercie de tellement faciliter ma comparution devant votre comité.

Je voulais seulement parler un peu du pou de poisson. Je fais moi-même de la recherche sur l'épaulard, mais le pou de poisson est en fait très facile à étudier, et la raison à cela, c'est que son corps change de forme à quelques jours d'intervalle pendant le premier mois. Alors quand on voit un poisson, on peut savoir depuis combien de temps il porte chacun de ses poux, et c'est ainsi que nous pouvons les étudier. Nous observons les petits poissons qui arrivent des rivières et nous les vérifions de temps à autre pour voir combien ils ont de poux. Généralement, ils n'en ont pas, et alors ils arrivent aux piscicultures et ils se retrouvent avec des larves de poux. Au fur et à mesure des piscicultures qu'ils passent, les poux arrivent à maturité, et quand les poissons passent devant la pisciculture suivante, ils attrapent des poux plus jeunes. C'est ainsi qu'il nous a été tellement facile de découvrir d'où viennent les poux qui sont sur les poissons.

La raison pour laquelle moi-même et bon nombre de mes collègues avons une opinion tellement arrêtée sur les poux de

poisson qui viennent des piscicultures, c'est que nous avons fait des expériences — pas vraiment avec l'appui des pisciculteurs, mais nous travaillons néanmoins avec eux. Par exemple, dans une région où il n'y a pas d'exploitation piscicole une année, nous comptons le nombre de poux sur les jeunes poissons, et quand l'exploitation revient, nous comptons encore les poux sur les jeunes poissons. La tendance est très claire. Quand il n'y a pas de pisciculture, les poux disparaissent. Et si on traite les poissons de pisciculture avec un médicament — donc on tue tous les poux qu'ils portent —, les poux disparaissent sur les poissons sauvages. Quand on ramène les poissons de pisciculture, les poux réapparaissent. Si on observe deux régions la même année, dont l'une n'a pas d'exploitations piscicoles et l'autre en a beaucoup, on trouve des poux dans la région où il y a des piscicultures et aucun pou là où il n'y en a pas.

Nous avons donc fait beaucoup de travail depuis une dizaine d'années.

J'ai entendu Trevor Swerdfager dire quelque chose d'un peu troublant, soit que son travail avait été sérieusement discrédité. Je tiens à préciser qu'on a essayé de le discréditer, mais nous avons pu publier nos réponses dans la revue *Science*, qui est sans doute l'une des revues les plus prestigieuses du monde, et où il est très difficile de publier quoi que ce soit. Ils ont publié les commentaires du MPO et aussi notre réponse à ces commentaires, alors je pense qu'il est permis de douter que son travail ait vraiment été discrédité.

Pour ce qui est de la résistance des poux aux médicaments... C'est inévitable. Dès qu'il y a monoculture, les parasites sont en hausse, parce qu'il n'y a pas de prédateurs et parce que tous les hôtes sont entassés ensemble. Alors à l'état sauvage, les poux de poisson ont la vie très difficile quand ils sont jeunes. Après l'éclosion, ils doivent nager pendant plusieurs jours avant même de pouvoir s'attacher à un poisson. C'est donc dire qu'ils ne sont jamais sur le même poisson que leur mère. Celui-là est déjà bien loin, et les jeunes poux ont de la chance si seulement ils arrivent à trouver un poisson. Mais quand on a une pisciculture et qu'on garde le saumon sur place, qu'on l'entasse avec d'autres dans des eaux intérieures, on enfreint trois lois biologiques naturelles tout à fait fondamentales qui régissent le saumon sauvage. Les saumons sauvages sont censés bouger. Il ne sont pas censés être près des rivières lorsqu'arrivent les jeunes, et il ne sont pas censés être entassés les uns sur les autres.

Ce qui arrive, c'est que les poissons sauvages passent par là, naturellement porteurs de poux, et ils transmettent leurs poux aux autres poissons. Ils les transmettent aux poissons d'élevage, puis ensuite tous les poissons sauvages s'en vont dans les rivières et meurent. Ceci annihile quasiment la population de poux, en fait, mais ce qui se passe, c'est que les poissons sauvages passent près des piscicultures, et les poux de poisson qu'ils portent se transmettent aux poissons d'élevage. Les poissons sauvages partent et meurent, mais pas les poissons d'élevage, et il y a des lumières... Alors les poissons sont entassés et stationnaires, et après l'éclosion, les poux trouvent des poissons auxquels s'attacher et ils prolifèrent. Quand on a un élevage de 600 000 à un million de poissons, il n'ont pas besoin d'avoir bien des poux pour que naissent des milliards de larves de poux. Les poux, comme la plupart des parasites, se reproduisent rapidement. C'est une bête très féconde.

Il y a donc bien des générations de poux, et quand on les traite avec un médicament, celui-ci ne parvient jamais à tous les tuer. Si vous parlez à des pisciculteurs, vous verrez qu'ils savent tous qu'on ne peut pas tous les tuer. Alors les poux qui survivent sont un peu résistants au médicament et ils font des petits. Et alors, à force d'utiliser des médicaments, bien entendu, la résistance augmente.

C'est un problème très grave en Norvège. Les poux deviennent résistants à tous les médicaments, qu'ils soient administrés dans la nourriture ou en traitement par trempage. Pour ce qui est de la côte Est du Canada, M. Swerdfager se demandait si le MPO admettait vraiment la résistance aux médicaments là-bas, mais il est certain que les pisciculteurs, eux, l'ont admise. Ils ont maintenant trois médicaments de plus, et le problème que posent ces nouveaux médicaments, c'est que celui que nous utilisons maintenant est sous forme de boulettes que les poissons mangent, digèrent et évacuent. Cependant, les autres traitements sont des traitements par trempage. On pose des bâches et on verse le médicament, et cela affecte l'extérieur du poisson, mais ensuite, on lève les bâches et le médicament va dans l'eau.

• (1540)

Dans les régions où il y a de l'élevage salmonicole en Colombie-Britannique, nous avons des pêcheries très solides de crevettes, de poissons et d'autres crustacés, et tous ces médicaments qui sont utilisés contre les poux attaquent les crustacés.

Je voulais aussi préciser que le pou de poisson est un pathogène facile à étudier, mais on observe la même dynamique chez les bactéries et les virus. Ils trouvent une brèche, ils prolifèrent, comme ils le font dans tous les parcs d'engraissement, et ils présentent pour les poissons sauvages un problème plus grand que ce contre quoi ils sont conçus pour lutter.

C'est tout ce que j'ai à dire. Je répondrai volontiers à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Morton.

Nous commençons avec M. Byrne.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Morton, je vous remercie de comparaître devant notre comité par téléconférence.

Nous avons déjà discuté, dans le passé, de l'emploi de l'éclairage et de ses effets sur la salmoniculture, la pisciculture en cage, les installations d'élevage. Vous avez parlé dans vos observations préliminaires de l'emploi de systèmes d'éclairage à haute intensité utilisés dans l'infrastructure d'élevage. Pourriez-vous nous dire ce

que vous pensez des effets de l'éclairage sur les stocks indigènes et la migration anadrome des saumons?

Mme Alexandra Morton: Volontiers. Tout d'abord, c'est un sujet de préoccupation énorme pour les pêcheurs commerciaux. Les systèmes d'éclairage ont été bannis de la pêche commerciale en Colombie-Britannique il y a quelques décennies parce qu'il était connu qu'ils attireraient de tout. Les pêcheurs de harengs s'en servent pour attraper du hareng, mais ils attrapent aussi des pieuvres et d'autres espèces de poisson.

L'éclairage favorise la reproduction rapide des poux, qui se pensent en été. La lumière attire aussi le plancton. Quand je fais des prélèvements de plancton près de piscicultures qui ont de l'éclairage, je récolte beaucoup plus d'organismes de plancton qu'après de piscicultures qui n'ont pas d'éclairage. Il attire aussi les poissons.

L'on s'inquiète de plus en plus de la quantité de poissons sauvages qui se retrouvent dans ces parcs, et j'ai d'ailleurs déposé une accusation contre Marine Harvest pour les saumons sauvages que contenaient ses parcs. C'est en partie à cause de l'éclairage parce qu'il attire les poissons, alors le problème est très grave. C'est bien entendu un problème facile à régler, puisqu'il suffit d'éteindre les lumières.

L'hon. Gerry Byrne: Donc, la conséquence, c'est que l'éclairage amplifie ou intensifie la prolifération des poux. Est-ce que vous pouvez confirmer que j'ai bien entendu? Et à votre avis, quel effet exactement a cette prolifération de poux sur les stocks de saumon sauvage?

Mme Alexandra Morton: Pour ce qui est de l'éclairage, vous avez raison, il favorise la reproduction des poux et de plus, il attire les poissons vers les régions problématiques. Il pose donc un problème énorme.

Quand j'ai découvert le problème du pou de poisson en 2001, 99 p. 100 du jeune saumon de la région en était infesté. Avec le temps, l'industrie salmonicole s'est attaquée au problème et traite maintenant le poisson avec le médicament appelé SLICE. Par contre, le poisson est traité chaque printemps, ce qui favorisera certainement l'apparition d'une résistance au médicament. C'est toutefois nécessaire pour éliminer les poux. Depuis deux ans, les pisciculteurs se concertent pour procéder au traitement au bon moment, et ils ont ainsi réduit la population de poux à un niveau qui nous a permis d'avoir deux générations saines de poisson. Nous avons analysé les saumons rouges qui avaient été traités avec le médicament l'année dernière, et de Campbell River jusqu'à la région où je vis, Broughton, ils semblaient très sains.

Ce que cela prouve, c'est que l'industrie salmonicole de la Norvège est devenue un gardien pour notre poisson. Si elle se débarrasse du problème des poux, nous pourrions ravoir du poisson. Bien entendu, nous ne savons pas quels problèmes elle a avec les bactéries et les virus, et il faut aussi en tenir compte. Je n'aime pas que l'industrie, et dans certains cas le gouvernement, ait pris prétexte du retour de saumons rouges l'hiver dernier pour soutenir que le poisson sauvage peut survivre avec ces piscicultures de saumons. C'est parfaitement faux. Ces piscicultures sont le goulot d'étranglement par lequel passent nos poissons, et aussitôt qu'elles parviennent à régler leur problème de poux, nous avons de nouveau du poisson. Le problème, c'est que le médicament n'est qu'une solution temporaire.

•(1545)

L'hon. Gerry Byrne: Seriez-vous en mesure de catégoriser les opinions exprimées par d'autres groupes, comme l'Association canadienne des médecins vétérinaires? Je sais que les vétérinaires participent à l'aquaculture, donc l'association des vétérinaires joue certainement un rôle dans l'industrie de l'aquaculture. Ont-ils exprimé une opinion, quelle qu'elle soit, à ce sujet? La résistance aux médicaments est une science très technique, alors, à votre avis, quelle est leur opinion?

Mme Alexandra Morton: Je n'ai pas entendu ce qu'ils pensaient des poux de poisson, en général mais, en Colombie-Britannique, je fais affaire avec le Dr Mark Sheppard. C'est un vétérinaire chargé de cette question, et il affirme qu'il n'y a aucun signe de résistance aux médicaments dans toute la Colombie-Britannique. Je n'arrête pas de lui récrire pour lui dire que les graphiques pour la zone concernée qui sont affichés sur le site Web du ministère de l'Agriculture et des Terres... pour un scientifique, ils sont comme des enseignes au néon signalant la résistance aux médicaments.

Je le dis parce qu'ils avaient enregistré des niveaux très élevés de poux de poisson dans les piscicultures Greig de la région. Ils ont traité les poissons en octobre, et les niveaux ont diminué jusqu'à atteindre trois fois la limite provinciale, soit neuf poux par poisson en moyenne, puis les niveaux sont remontés immédiatement après. Je leur ai donc demandé: « Comment expliquez-vous le comportement des poux après le traitement ». Ils ne veulent pas répondre à mes questions. Ils ne cessent de répéter: « Nous examinons la question », ou « C'est une considération », ou « Nous n'observons aucun signe ». Ils ne veulent pas m'expliquer pourquoi cela s'est produit.

En fait, sur le site de la CBC, il y a un audioclip du Dr Larry Hammell de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Il expose ce à quoi ressemble la résistance aux médicaments chez les poux de poisson, et il décrit exactement ce qu'illustrent les graphiques affichés sur le site Web du ministère de l'Agriculture et des Terres.

Donc, en toute honnêteté, ils ne répondent pas à la question. Je ne vois pas comment on peut étudier ces graphiques sans remarquer la résistance aux médicaments.

L'hon. Gerry Byrne: Le déclin ou la disparition de la population de saumons rouges du fleuve Fraser est probablement causé par divers facteurs. Nous en sommes tous conscients. Croyez-vous que l'explosion de la population de poux de poisson dans certaines zones de passage clés soit la principale cause du déclin de la population de saumons sauvages?

Mme Alexandra Morton: Je parlerais plutôt d'une explosion d'agents pathogènes, car de nombreux pisciculteurs s'adressent maintenant à moi directement; ils me disent ce qui se passe dans ces établissements piscicoles. Malheureusement, ces renseignements ne me servent pas à grand-chose, parce qu'ils ne veulent pas que ces problèmes soient dévoilés. Parfois, ils ne veulent pas me dire quels sont les sites touchés. J'ai vraiment l'impression que d'importantes éclosions d'infection bactérienne et virale sévissent dans ces établissements salmonicoles.

Dre Sonja Saksida a rédigé un document de travail qui décrivait une énorme éclosion du virus de la N.H.I. De 2001 à 2003, ce virus a infecté 12 millions de saumons d'élevage. Les saumons rouges du fleuve Fraser ont été exposés à cela. Il s'agit de la génération de 2005 qui a connu un énorme déclin.

L'élément clé à propos des saumons rouges du fleuve Fraser, c'est la tendance qu'il révèlent. Tous les stocks observés sur le plan génétique qui se dirigent vers le Nord et dépassent la rivière

Campbell subissent un profond déclin. C'est aussi le cas des 60 établissements salmonicoles qui se trouvent entre cet endroit et l'océan. En revanche, on a constaté que le stock de saumons qui sortait au sud de l'île de Vancouver — il s'agit des saumons de la rivière Harrison — augmentait. Si l'on focalise son attention, on constate que la rivière Somass qui se jette dans l'inlet Alberni, sur la côte Ouest de l'île de Vancouver, ne croise aucun établissement salmonicole et aboutit directement dans l'océan Pacifique. Le taux de retour des saumons rouges de cette rivière a été deux fois plus élevé que celui prévu par la MPO. En outre, les saumons rouges qui fraient dans le fleuve Columbia et au sud de celui-ci, de même que ceux qui fraient dans la rivière Okanagan, un affluent du fleuve Columbia, retournent directement dans l'océan Pacifique. Ils vivent à la même latitude et se débrouillent extrêmement bien. Ils ne croisent aucune pisciculture.

Selon moi, la tendance indique premièrement qu'il y a un grave problème sur la côte Est de l'île de Vancouver et que, deuxièmement, c'est là où se trouvent tous les établissements salmonicoles. Nous devons absolument savoir quels agents pathogènes infectaient ces établissements, sinon nous ne trouverons jamais de réponse à notre question.

Il y a également des usines de traitement du poisson qui déversent de l'eau souillée de sang dans ces régions. Des jeunes sont allés là-bas et ont filmé l'usine Walcan sur l'île Quadra. Ils ont installé mon filet à plancton à l'extrémité du tuyau et, que cela vous plaise ou non, ils ont embouteillé tout ce qu'ils ont recueilli et ont placé la bouteille dans une glacière afin que j'en examine le contenu. Du tuyau s'écoulaient des oeufs de poux de poisson. Ils étaient vivants. C'était la première fois que je voyais des poux de poisson éclore. Cela veut dire que des virus et des bactéries s'échappent également du tuyau.

Cette situation est incroyablement risquée pour les saumons rouges du fleuve Fraser. Le fait que les stocks qui traversent cette région soient les seuls à périliter en dit long. Si nous voulons vraiment protéger ces poissons, nous devons éliminer ces établissements salmonicoles immédiatement, faire des tests et observer ce qui se produit. À tout le moins, il nous faut savoir exactement ce qui se passe dans ces établissements.

•(1550)

L'hon. Gerry Byrne: Sachant que certaines compétences provinciales seront transférées au gouvernement fédéral en décembre prochain, que demanderiez-vous au gouvernement fédéral de faire ou que vous attendriez-vous à ce qu'il puisse faire pour remédier à certaines de vos préoccupations?

Mme Alexandra Morton: Premièrement, je dirais que le gouvernement fédéral doit prendre en charge la santé de ces poissons. Je crois comprendre que cette responsabilité continuera de relever du gouvernement provincial. À mon avis, une grande partie du problème que nous avons aujourd'hui est imputable au bureau chargé de cette fonction, parce que chaque fois que je soulève une question auprès de ses employés, elle n'est jamais acheminée aux politiciens.

Deuxièmement, ces établissements de salmoniculture fonctionnent comme des établissements provinciaux. Alors, lorsque le gouvernement provincial soutient qu'ils sont très réglementés, il fait allusion aux clauses du bail. Mais, étant donné qu'ils relèveront désormais du gouvernement fédéral et que celui-ci est responsable des poissons qui vivent à l'extérieur de ces établissements, il faudra que le gouvernement mesure leurs répercussions sur les saumons sauvages. Où les déchets vont-ils? Il ne sert à rien de dire que les fonds marins qui se trouvent sous ces établissements sont propres. Chaque jour ces poissons éliminent une tonne de nourriture, et nous savons que ces matières fécales vont quelque part. Donc, trouvez-les. Nous devons mesurer le nombre de poux qui infestent les saumons sauvages. Cela nous indiquera si les choses vont bien à l'intérieur des établissements salmonicoles. Nous devons évaluer la maladie. Nous avons besoin que les intervenants fassent preuve de transparence à propos des bactéries et des virus.

De plus, s'il y a une chose que je pourrais vous supplier de faire, ce serait d'inspecter aussitôt que possible chaque établissement de la Colombie-Britannique qui élève des saumons de l'Atlantique afin de vérifier que leurs saumons ne sont pas atteints de l'anémie infectieuse du saumon. Mme Shea, la ministre, a pris énormément de risques en se prononçant à ce sujet. Elle a dit qu'il n'y avait aucune preuve flagrante que les oeufs étaient porteurs du virus. Mais les scientifiques qui étudient cette question à l'Université de Bergen disent que c'est ainsi que le virus s'est propagé au Chili. Il est évident que les entreprises norvégiennes ne souhaitaient pas que le virus se répande au Chili. D'une manière ou d'une autre, il a glissé entre les mailles du filet, et je ne vois pas comment nous sommes protégés contre cette éventualité. Donc, ce scientifique, M. Are Nylund — ce serait formidable si vous pouviez entrer en communication avec lui —, a dit que la virus allait sûrement se manifester en Colombie-Britannique, et c'est bien la dernière chose dont nous avons besoin, compte tenu de nos cinq espèces de saumons. Il a dit que le virus était probablement déjà présent.

Ces questions figureraient au haut de ma liste de demandes.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, madame.

Êtes-vous relativement optimiste ou pessimiste en raison du fait que dans les prochains mois, soit d'ici décembre 2010, le fait de pouvoir travailler dans le dossier de l'aquaculture en Colombie-Britannique sera une responsabilité fédérale?

On passe d'une gestion provinciale à une gestion qui sera dorénavant fédérale. De quelle façon voyez-vous cela dans l'avenir?

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Eh bien, je suis optimiste parce que, pour une fois, les gens qui sont responsables des saumons sauvages seront également responsables des saumons d'élevage. En ce moment, je me sens comme une balle de ping-pong. Je rends visite aux fonctionnaires provinciaux, et je leur dis qu'il y a un problème; ils me répondent que, d'après le MPO, tout va bien. Je m'adresse donc au MPO, et celui-ci me dit que cette question relève de la province. Donc, les gens se renvoient la balle. Désormais, tout sera sous le même toit.

En outre, j'ai le sentiment qu'un nettoyage s'impose sous ce toit, parce que les gens de la Colombie-Britannique affirment vouloir

qu'on accorde la priorité aux saumons sauvages. En ce moment, je remarque que chaque fois qu'il y a un conflit, les saumons d'élevage en sortent victorieux. On nous dit que nous nous inquiétons pour rien. C'est pourquoi j'ai passé 10 ans à mener des recherches sur les poux de poisson. Le MPO m'a dit que ce que j'avançais n'était fondé que sur des présomptions, qu'il avait besoin des preuves scientifiques obtenues en Colombie-Britannique. Alors j'ai transformé ma maison en station de recherche, et nous avons maintenant rédigé plus de 20 articles scientifiques sur le sujet.

Il est temps de reconnaître les résultats scientifiques et d'aller de l'avant. Ce refus de faire face à la réalité doit cesser, parce que je ne crois pas que la Colombie-Britannique le tolérera encore longtemps.

[Français]

M. Raynald Blais: Je ne veux pas briser votre optimisme, mais à la limite, le fédéral y était auparavant. Le ministère des Pêches et des Océans y était déjà. Il pouvait intervenir d'une certaine façon et possiblement qu'il est intervenu, mais le problème demeure.

Comment se fait-il que, par magie, parce qu'on change de gestionnaire, tous les problèmes vont disparaître et les solutions vont apparaître?

• (1555)

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: J'admets que les choses ne changeront pas par magie. Je sais que nous avons du pain sur la planche, mais nous avons également la Loi sur les pêches qui est un puissant outil.

Parce qu'en 1993, les aquaculteurs titulaires d'un permis provincial ont été exemptés du régime de réglementation qui entoure les pêches au Canada, ils ont pu utiliser les lacs en toute immunité. Ils ont pu conserver des poissons sauvages dans leurs viviers et détruire leur habitat sans être poursuivis. Quelqu'un a élevé un bouclier entre cette industrie et le gouvernement fédéral. Eh bien, j'espère que ce bouclier va tomber.

Pour être honnête, je ne pense pas que l'industrie norvégienne survivra à cela. Je crois que les aquaculteurs norvégiens partiront. Par ailleurs, il y a une industrie canadienne qui essaie de se développer ici, et j'ai appris en décembre que le gouvernement provincial ne voulait même pas rencontrer ces gens qui élèvent des saumons et d'autres espèces en eau douce sur la terre ferme. Ils ont un site Web appelé aquaculturebc.com, et ils essaient de développer leurs activités.

À mon avis, pour résoudre le problème, il faut obliger cette industrie à observer pleinement la Loi sur les pêches et, si elle n'est pas en mesure de survivre, je pense sincèrement que les Norvégiens devraient retourner chez eux, car ils se conduisent comme des brutes. Permettons à l'industrie canadienne de croître, et donnons aux gens dont les emplois seront compromis après le départ des Norvégiens la chance de faire ce qu'ils savent faire, c'est-à-dire élever des poissons. Travaillons avec l'industrie canadienne. Ainsi, les villes auront une industrie, et l'argent restera ici au lieu d'être remis aux actionnaires. Les gens toucheront de vrais salaires au lieu de la faible rémunération qui a cours dans ces établissements salmonicoles. Nous récupérerons aussi les saumons sauvages. Voilà ce qui aidera ces petites villes.

Le gouvernement m'a dit que la salmoniculture profitait à ma ville. Il y a 29 établissements salmonicoles norvégiens dans la région. Notre école a maintenant fermé ses portes. Il ne reste plus que neuf personnes en ville. La salmoniculture n'a pas été profitable pour nous. Ils ne veulent pas embaucher les gens du coin, et ils sont très secrets. La seule chose que les chefs des premières nations et les exploitants d'entreprise touristique de ma région aient jamais demandée à l'industrie, c'est de se pousser un peu et de rester à l'écart des routes migratoires. Mais le gouvernement provincial les a autorisés à s'installer là où les principales routes migratoires passaient, et c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui dans un tel pétrin.

[Français]

M. Raynald Blais: Je considère que votre implication est citoyenne. Dans ce sens, on ne peut que la saluer parce que toute l'implication possible des différents intervenants est à souhaiter dans des problématiques de ce genre.

J'aimerais vous demander si vous ne pensez pas que, éventuellement, ce n'est pas nécessairement une solution gouvernementale qui va permettre d'en arriver résoudre le tout, mais qu'il va falloir que tous les intervenants — non seulement l'industrie, mais aussi les gens et la communauté — participent à un plan de solution. Car, si on se fie uniquement au gouvernement pour tout régler, il risque finalement d'y avoir certains problèmes.

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Je suis entièrement d'accord avec vous. Vous avez absolument raison. Permettons à ces villes de trouver des solutions, parce qu'en dépit de l'autoritarisme du gouvernement et de l'indifférence de cette industrie, nous avons essayé de collaborer avec eux. Les groupes environnementaux du Canada ont tenté par tous les moyens de négocier avec eux, de protéger ces poissons tout en permettant à l'industrie salmonicole de poursuivre ses activités. Mais les choses s'emballent chaque fois.

Vous avez donc absolument raison. De nombreuses solutions existent. Les gens ont été très patients, mais maintenant qu'ils croient que je peux résoudre cette question, une foule d'entre eux réagissent. Je n'ai jamais reçu la visite de tant de gens mécontents qui espèrent que quelqu'un réglerait le problème.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup.

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NDP): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, madame Morton, de votre témoignage devant le comité et des renseignements que vous nous avez fournis. J'ai quelques questions à vous poser.

Je veux vous lire une remarque que le comité a entendue. Comme vous le savez, l'aquaculture est l'une des causes possibles du déclin de la montaison des saumons rouges dans le fleuve Fraser l'année dernière. Elle a été catastrophique. Au cours d'une récente audience, le comité a entendu dire que le MPO n'avait pas « de renseignements qui laissent croire que la présence de piscicultures cause actuellement un déclin des populations de saumon sauvage en Colombie-Britannique ». Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de cette

déclaration et, si l'on aborde précisément la question des poux de poissons, ce que vous pensez des infestations?

J'ai deux autres questions à vous poser.

Apparemment, il y a quelque temps de cela, on s'apprêtait à porter des accusations contre l'une des piscicultures de la côte Ouest. Savez-vous quoi que ce soit à propos de cette affaire et si oui, pourriez-vous formuler des observations à ce sujet?

Enfin, des infestations de poux de poisson se sont produites ailleurs dans le monde, par conséquent, je me demande si vous pourriez parler du lien qui existe entre ces infestations et celles qui touchent nos populations de saumons sauvages ou d'autres populations de poissons.

● (1600)

Mme Alexandra Morton: Oui, le MPO est un peu schizophrène présentement. Je dirais que les gens sur le terrain constatent des faits, mais ces renseignements ne semblent jamais parvenir aux personnes responsables. Donc, le fait que le MPO n'a pas de preuves est sans intérêt à mes yeux.

Tout d'abord, les gens du ministère ne savent pas quelles maladies se développent dans ces piscicultures. Ensuite, ils étaient bien placés pour constater les épidémies de pou du poisson dans l'archipel de Broughton. Il y avait des preuves évidentes que les piscicultures en étaient la cause, car en 2003, ils ont retiré toutes les piscicultures de la route migratoire et le nombre de saumons roses de cette génération qui ont survécu et qui sont revenus a été le plus grand jamais enregistré dans l'histoire de l'étude de cette espèce.

En fait, ce sont les écrits de M. Dick Beamish. M. Beamish a retiré de cette étude qu'on peut allier les piscicultures et le saumon sauvage. C'était un raisonnement très erroné, car en fait, les piscicultures avaient été retirées cette année-là.

Tout porte à croire que les piscicultures ont des répercussions négatives sur le saumon sauvage. Il nous manque énormément d'éléments d'information concernant les virus et les bactéries pour comprendre ce qui se produit dans ces piscicultures.

Je ne sais pas quelle pisciculture allait être accusée. J'espère bien que c'était à Esperanza dans le secteur de la baie Nootka, parce qu'on y trouvait en moyenne 40 poux pour un poisson; on a traité les poissons en utilisant un médicament qui a réduit le nombre de poux par poisson à neuf, ce qui est encore au-dessus de la limite provinciale, et on a commencé à tuer les poissons sur le champ. La plupart d'entre eux ont été sortis à temps, mais j'ai une équipe qui se trouve là-bas présentement, et sur les petits poissons, nous trouvons une lignée de poux qui résiste au traitement.

M. Swerdfager dit qu'il est très difficile de faire des tests pour vérifier la résistance des poux. C'est faux. C'est fort simple en réalité. Je n'ai ni les moyens financiers, ni la compétence pour le faire moi-même. J'ai essayé, mais je n'ai pas pu le faire.

Pour ce qui est de ce qui se passe à l'échelle internationale, laissez-moi vous dire simplement que, lorsque j'ai découvert des poux du poisson sur des saumons en 2001, j'ai écrit à des scientifiques norvégiens et ils m'ont appris comment les examiner. Je leur ai écrit et leur ai dit que les jeunes saumons étaient infestés de poux. La première question que l'homme m'a posée lorsqu'il m'a écrit, c'est avez-vous des piscicultures? C'est donc bien reconnu là-bas.

Je soulignerais également ce qu'a dit récemment la Salmon and Trout Association du Royaume-Uni. L'un des parrains est le prince Charles. Les membres de l'association dénoncent vivement les piscicultures; ils disent qu'elles sont la cause de la destruction des stocks de saumons sauvages et de truites.

C'est intéressant, car partout, le lien entre les piscicultures de saumon et les gouvernements sont extrêmement étroits. Certains appellent cela de la collusion. Il semble que c'est leur façon de fonctionner. Mais si l'on parle à des scientifiques et aux gens du domaine de la pêche, comme les pêcheurs ou les propriétaires de pêcheries en Europe, tous établissent un lien très solide: dès qu'on met en place ces piscicultures, on observe un déclin des populations de saumons sauvages; dès qu'on les retire, on constate une hausse.

La raison biologique est tellement simple. Les piscicultures de saumon enfreignent les lois naturelles que le saumon sauvage doit respecter. Ils doivent se déplacer; les prédateurs doivent avoir le poisson malade. Il ne peut y avoir de surpopulation près des cours d'eau. Ce que je veux dire, c'est imaginez un peu. Tous ces saumons reviennent chaque automne et ils meurent. Pourquoi la nature tuerait un poisson qui est passé dans l'océan Pacifique et qui est ensuite revenu dans sa frayère. C'est un animal qui a atteint son but. La nature devrait protéger ce poisson et l'envoyer de nouveau. Mais au lieu de cela, il meurt. Et ce qu'il faut faire, c'est briser le cycle de la maladie. Donc, on ne peut pas continuer à enfreindre ces lois et s'attendre ensuite à ce qu'il n'y ait aucun problème. Il y a un problème. Il nous faut seulement suivre les lois naturelles du saumon.

•(1605)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci, monsieur le président.

Et merci de votre présence, Alexandra. Nous nous sommes déjà rencontrés. Je ne suis pas sûr que vous vous en rappelez, mais je suis certainement intéressé à vous poser quelques questions. De plus, le sujet m'intéresse vivement.

Seulement à titre d'information, concernant mes antécédents, j'ai un diplôme en zoologie, en sciences halieutiques et aquatiques, de l'Université de l'Alberta. J'ai travaillé comme technicien en pêches pour Alberta Fish and Wildlife et comme agent de conservation dans la province de l'Alberta. J'ai également été guide de pêche. Je m'intéresse donc beaucoup aux poissons, en particulier à ceux qu'on capture en pêche sportive, ce qui inclut évidemment le saumon du Pacifique.

Je sais que vous avez beaucoup de qualifications, mais si cela ne vous dérange pas, pourriez-vous en faire part au comité pour les fins du compte rendu?

Mme Alexandra Morton: Et comment.

Je n'ai pas beaucoup de qualifications. Je fais cela depuis longtemps. Je suis une biologiste professionnelle agréée et jusqu'à maintenant, j'ai écrit 17 articles scientifiques qui ont été publiés. Grâce à cela, je recevrai un doctorat honorifique en science de l'Université Simon Fraser en juin.

Je me suis souvent excusée pour mes qualifications, mais M. Daniel Pauly, qui est l'un des scientifiques les plus connus au monde et un scientifique halieutiste, m'a dit que je ne devais pas faire cela et que si je fais de la science et qu'on publie mon travail, c'est qu'il a été soumis au contrôle des pairs; des gens qualifiés examinent et analysent notre travail en profondeur, surtout s'il est controversé — comme notre article de science qui prédisait une extinction. C'était une chose embarrassante à envisager pour la revue. Donc, on a pris nos données et on les a envoyées à M. Ray Hilborn, qui est également l'un des scientifiques halieutistes les plus

illustres au monde. Il a compilé les données et a obtenu les mêmes résultats que nous.

C'est de cette façon que les gens s'attaquent à moi — en utilisant mes qualifications — mais la science demeure. Des collègues dans les universités du monde entier ont fait la même chose, dont l'Université de l'Alberta.

M. Blaine Calkins: Je vous remercie. Je vous remercie de votre honnêteté. Je sais que si vous êtes une biologiste professionnelle agréée, c'est révélateur.

Dans combien de revues a-t-on publié vos travaux et dans combien de périodiques? Vous avez dit 17. Est-ce exact?

Mme Alexandra Morton: Il me faudrait une minute pour énumérer toutes les revues, mais il y a le *North American Journal of Fisheries Management*, des revues de l'Alaska, la revue *Science*, le *ICES Journal of Marine Science* en Europe, et j'en passe.

M. Blaine Calkins: Cela inclut-il le *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques*?

Mme Alexandra Morton: Oui.

M. Blaine Calkins: C'est bien.

En tant que personne qui s'appuie visiblement sur la science — qui suit probablement la même perspective —, vous adoptez un processus très analytique. J'irai même jusqu'à dire que vous êtes tombée sur le problème des poux pendant vos recherches sur la baleine.

Vous avez mentionné que bon nombre de vos collègues collaborent avec vous à différentes études. Pourriez-vous dire au comité avec qui vous travaillez? Étudiez-vous simplement la question sous l'angle du pou du poisson? Tenez-vous compte des autres facteurs environnementaux?

L'océan Pacifique est un grand bocal expérimental; c'est un grand laboratoire, si je peux m'exprimer ainsi. J'ai appris beaucoup de choses. Par exemple, j'ai lu des rapports et j'ai entendu dire que la température de l'eau pourrait avoir des répercussions sur certaines montaisons. J'ai apporté un article selon lequel certaines recherches en cours donnent des chiffres étonnants. Il montre que dans certains de ces cours d'eau, les phoques ont tué jusqu'à 10 000 saumons kéta chacun; et lorsque les alevins quittent les cours d'eau, les phoques les mangent comme du maïs soufflé. Ils mangent entre 60 et 70 alevins par minute.

Pouvez-vous nous dire de quelle façon certains de ces renseignements coïncident avec ce que vous dites? Vous semblez vous concentrer uniquement sur le pou du poisson. Je respecte le fait que vos travaux portent sur ce sujet, mais pouvez-vous expliquer de quelle façon vous et vos collègues pourriez examiner ces autres questions dans le cadre de vos recherches respectives?

Mme Alexandra Morton: Certainement. Tout d'abord, j'aimerais noter que je ne m'intéresse pas uniquement au pou du poisson, mais bien à tous les organismes pathogènes qui proviennent des piscicultures de saumon. Nous devons vraiment tenir compte aussi des bactéries et des virus.

Deux des facteurs principaux qui influent sur la vie du pou du poisson sont la température de l'eau et la salinité. Le pou ne peut pas survivre — il meurt dans l'eau douce et devient de plus en plus fort au fur et à mesure que la teneur en sels de l'eau augmente. Ainsi, pendant les années où l'eau est très salée, les taux sont élevés. Pendant les années froides, la croissance ralentit, mais les poux sont toujours présents.

On peut comparer le tout à un champ de maïs. Si les conditions sont mauvaises et s'il n'y a pas de graines dans la terre, le maïs ne poussera pas. Or, si les graines sont plantées et le temps est favorable, la récolte de maïs sera superbe. S'il y a des gelées ou des crues éclairs, la récolte sera mauvaise. Il en est de même en ce qui concerne le pou du poisson. Les autres variables ont une influence sur lui, mais ce ne devrait pas être le cas. Le pou du poisson ne devrait pas occuper les eaux côtières. Certains ont affirmé que les adultes sont enterrés dans la boue lorsque les poissons arrivent du Pacifique, mais personne ne réussit à les trouver.

Nous faisons donc notre travail. Évidemment, lorsque les revues nous évaluent, elles cherchent toutes les raisons possibles et elles scrutent ce que nous faisons, et les variables sont importantes.

Je pense que vous avez parlé un peu du saumon rouge et de la température du Fraser. J'ai eu le privilège d'assister à deux rencontres organisées par l'Université Simon Fraser. Le MPO ne pouvait pas y être en raison de l'enquête, mais à part cela, tous ceux et celles qui consacrent leur vie à l'étude du dénombrement des remontes de saumons rouges, y compris les scientifiques de la Commission du saumon du Pacifique et ceux de l'Université Simon Fraser, étaient présents. Selon eux, la température du fleuve a été constante, surtout en 2009. La température de l'océan était bonne en 2009. Cette année-là, dans certaines régions, le plancton se portait bien. Ils pouvaient assigner une couleur — vert, jaune ou rouge — à de nombreux facteurs et, en 2009, tout était vert. Ils ont vu les poissons quitter le fleuve, et ils étaient plus gros et plus abondants que d'habitude parce que le lac ne gèle plus autant qu'avant, ce qui mène à une augmentation des stocks. Il s'agit là d'une autre question. Dans tous les cas, de nombreux poissons sont partis.

Ils m'ont dit qu'il s'est produit quelque chose au cours des 10 dernières années environ, un changement qui fait que le modèle employé pour prédire les remontes de saumons rouges ne fonctionne plus. Il y a une nouvelle variable qu'ils sont incapables d'expliquer. Ainsi, lorsque je me suis présentée devant eux, la première chose qu'ils m'ont dit, c'est : « Oh, Alex, tu dois cesser d'être obsédée par le pou du poisson », ce à quoi j'ai répondu : « Oui, je comprends, mais écoutez-moi seulement 10 minutes. » J'ai parlé des lois biologiques qui régissent ces poissons et des maladies actuelles. Pensez-y : en 2003, 12 millions de saumons de l'Atlantique ont été infectés par le virus de la NHI, et il se propageait de pisciculture en pisciculture. C'est ce que mon article montrait. Les bateaux de saumoneaux sont passés, ils ont aspiré l'eau et ils ont transporté le virus jusque chez moi, à Broughton; le virus s'est répandu dans le Simoom Sound, et sept autres fermes ont été infectées. Il serait irréaliste de penser que les poissons sauvages nageaient dans ces eaux sans contracter le virus, eux aussi. La NHI tue le saumon et le hareng.

• (1610)

M. Blaine Calkins : S'il en est ainsi — corrigez-moi si je me trompe —, je ne suis pas au courant; je ne sais pas si le pou du poisson fait la différence entre le saumon rouge et le saumon rose. Je ne crois pas, mais j'ai peut-être tort. Si c'était le cas, certaines des choses qui se produisent... Vous avez des données de base qui montrent que les populations migratoires ne s'approchent pas d'une pisciculture donnée et nous enregistrons des remontes de saumons rouges faibles ou variables — par exemple, dans la Skeena. Y a-t-il une étape du cycle biologique que je ne comprends pas, un détail qui a pour résultat qu'un nombre record de saumons roses peuvent revenir, mais pas de saumons rouges, malgré le fait qu'ils habitent le même océan Pacifique, durant la même période, à peu près?

Mme Alexandra Morton : Deux ou trois détails entrent en ligne de compte. D'abord, les saumons roses qui sont revenus l'an dernier

n'étaient pas partis la même année; nous n'avons donc toujours pas les résultats relatifs aux saumons roses. Les saumons roses sont partis en 2008; leur situation est donc tout à fait différente. Les pisciculteurs droguent leurs poissons de la rivière Campbell à Port Hardy, et nous avons réussi à faire passer les saumons roses et ils sont revenus.

Si je comprends bien, les populations de la rivière Skeena ont chuté d'environ 50 p. 100; la situation diffère donc beaucoup, sur le plan biologique, de la baisse de 98 p. 100 que nous avons constatée chez les populations de saumons rouges — et nous parlons des grandes populations, ce qui explique les chutes globales.

Pensez un instant à ce qui se produit. Lorsque les saumons rouges partent du fleuve Fraser, la plupart montent la rivière Campbell, puis ils quittent l'île de Vancouver et poursuivent leur chemin. Ils rencontrent les saumons rouges du bras de mer Rivers, puis ils se mélangent aux saumons rouges de la Skeena, avant de faire quelques tours dans le Pacifique et de revenir.

Je ne dis pas que j'ai raison, mais si vous acceptez l'hypothèse de la maladie, tous ces saumons rouges potentiellement infectés passent par les piscicultures et longent la côte. Ils portent la maladie. C'est peut-être pour cette raison que l'effet diminue en amont.

Ce que j'essaie de dire, c'est que les gens comme moi pourront émettre des hypothèses jusqu'à ce que nous sachions ce qui se produit dans les piscicultures et ce qui s'échappe des tuyaux d'évacuation. Or, il existe une façon de régler la situation. Si nous réussissons à convaincre les pisciculteurs de nous dire ce qui se passe dans leurs installations depuis 10 ans, puis que nous comparons leurs données à celles de nos éclosiers de mise en valeur — étant donné qu'il s'agit là de poissons que nous manipulons et que nous connaissons bien la situation —, nous trouverons la souche des maladies. On le fait pour le H1N1. On pourrait le faire aussi en ce qui a trait aux poissons, mais non. Malgré tous nos efforts, nous n'arrivons pas à lever le voile sur ce qui se passe dans les piscicultures. Nous commençons tout juste à obtenir des renseignements sur le pou du poisson, mais ils sont présentés d'une manière qui les rend très difficiles à utiliser.

Ainsi, en attendant que les pisciculteurs partagent leur information, ma théorie demeure la plus valable, malheureusement.

• (1615)

Le président : Merci beaucoup.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne : Merci, monsieur le président.

Merci encore, madame Morton.

Sur la question de découvrir la vérité, croyez-vous, selon votre connaissance actuelle du mandat de la Commission Cohen, que l'enquête sur le saumon rouge du fleuve Fraser... Pourriez-vous partager avec le comité ce que vous voyez de positif dans la nature de l'enquête, ainsi que vos préoccupations?

Plus précisément, selon vous, la Commission Cohen a-t-elle la capacité, l'autorité et le cadre juridique nécessaires pour enquêter sur la conduite des entreprises de salmoniculture et pour révéler les renseignements qui, d'après ce que vous venez de dire, doivent être dévoilés?

Mme Alexandra Morton: L'enquête Cohen suscite en moi beaucoup d'espoir. Malheureusement, les enquêtes du gouvernement sont souvent négligées, donc ma confiance est limitée. Or, je crois comprendre que les enquêteurs ont bel et bien le pouvoir d'obtenir les dossiers relatifs aux maladies et d'interroger certains scientifiques du MPO qui, à mon sens, doivent être interrogés.

L'une des choses qui me préoccupent, c'est le fait qu'ils ont choisi un biologiste qui a déjà publié un rapport dans lequel il présente sa propre théorie sur ce qui est arrivé au saumon rouge. Je pense qu'ils auraient dû choisir un biologiste neutre.

Or, cela étant dit, la Colombie-Britannique a beaucoup misé sur l'enquête. De nombreuses personnes ne demandent qu'à y participer. Le juge Cohen semble méthodique et un excellent choix. J'ai donc bon espoir, mais leur choix de biologiste m'inquiète.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame Morton.

À la suite de la décision récente de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, un nouveau régime doit être mis en place pour régir l'aquaculture d'ici décembre 2010. Je vais poser mes questions en rafale parce que je n'ai que cinq minutes et que ce n'est pas beaucoup de temps.

Selon vous, le gouvernement fédéral sera-t-il prêt pour cette échéance? Deuxièmement, avez-vous participé à la consultation tenue en préparation des nouveaux règlements fédéraux sur l'aquaculture? De plus, le gouvernement fédéral avait-il seulement un autre choix que de procéder dans ce dossier? Par exemple, une seule autre application aurait-elle pu changer la décision du gouvernement fédéral de procéder dans le dossier? Je vous laisse la parole.

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Je ne suis pas convaincue qu'il sera prêt, surtout puisque les premières nations semblent s'être opposées au dernier projet. J'ai participé aux consultations en tant que citoyenne.

J'ai répété à maintes reprises à M. Swerdfager qu'il doit prendre en considération le fait qu'il n'est peut-être pas possible pour cette industrie et les poissons sauvages de cohabiter dans l'océan. Ce sera peut-être impossible tant qu'on utilisera les parcs en filet.

Désolée, je n'ai pas saisi la troisième question.

• (1620)

[Français]

M. Yvon Lévesque: Le gouvernement fédéral avait-il seulement d'autre choix que de passer à l'action dans ce dossier?

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Je crois comprendre que le gouvernement peut faire ce qu'il veut en ce qui a trait à l'industrie. J'aimerais beaucoup que la Loi sur les pêches soit mise en application, et si les pisciculteurs ne satisfont pas les exigences, s'ils doivent sortir de l'océan, je pense qu'il s'agirait là d'un appui de taille énorme. Or, du même coup, prenez soin des familles, car le gouvernement, à mon avis, a commis une grave erreur.

Nous l'avons averti. Dès 1989, je l'ai averti de ne pas les placer sur les voies de migration. Si vous voulez prendre des risques

relativement à l'industrie, allez-y, mais assurez-vous d'avoir le meilleur atout. Les poissons sauvages doivent pouvoir se déplacer à leur guise. Or, étant donné que le gouvernement n'a écouté personne et que nous nous trouvons maintenant dans cette situation, il y a actuellement des familles qui ont des hypothèques et qui dépendent fortement de l'industrie, donc je vous en prie, occupez-vous d'elles.

Je pense que le gouvernement a une vaste gamme de choix, et l'un d'entre eux est simplement qu'il n'y a pas de bonne façon de faire la mauvaise chose. Nos connaissances actuelles dans le domaine de la biologie nous disent qu'il est très risqué de garder les poissons dans des parcs en filet — des saumons de l'Atlantique, en plus.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Merci, madame Morton.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

Vous avez parlé tout à l'heure de SLICE et vous avez dit qu'il s'agissait d'une solution temporaire. J'aimerais savoir ce qui, selon vous, constitue une solution permanente.

J'aimerais aussi savoir à quel point les entreprises de pisciculture ou d'aquaculture vous fournissent les renseignements, à vous et à la population, auxquels il est important, à votre avis, que la population ait accès.

Le comité considère la possibilité de lancer une étude sur l'aquaculture au Canada et une autre sur le saumon du Pacifique en Colombie-Britannique. Quels conseils donneriez-vous au comité avant qu'il commence?

Enfin, au sujet de l'enquête, sur une période de 12 ans, soit de 1992 à 2004, quatre enquêtes ont été tenues à la suite de la saison de pêche au saumon rouge. Un total de 96 recommandations ont été présentées. L'enquête Williams a reconnu que le MPO avait réagi en grande partie aux recommandations des examens antérieurs. Pourriez-vous nous parler de cela et nous dire comment vous évaluez la réponse du gouvernement fédéral aux recommandations émises dans le cadre des enquêtes antérieures?

Mme Alexandra Morton: La solution permanente pour empêcher le pou de développer une résistance aux médicaments — et, par conséquent, de tuer nos saumons sauvages — consiste à ériger une barrière complète entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage. C'est la seule chose à faire en ce qui concerne les questions des déchets, des maladies et des conséquences. Il nous faut seulement une barrière complète, il suffit de les séparer.

Les fermes d'élevage du saumon ont été extrêmement réticentes à nous fournir des renseignements, ce que je trouve tout à fait aberrant puisque l'exploitation a lieu dans les eaux publiques et que le public est en droit de savoir. Ma collectivité n'est jamais tenue au courant des périodes où les médicaments sont administrés. Il y a toutes sortes d'avertissements sur ces sacs de médicaments — concernant leur manipulation —, mais des gens mangent tout de même des aliments: des myes dans le cas des premières nations, des crevettes et du crabe dans le cas de la pêche commerciale et de la pêche sportive.

Vous devriez parler à M. Larry Dill de l'Université Simon Fraser. Il dirigeait, avec John Fraser, le BC Pacific Salmon Forum, une importante étude qui a eu lieu en Colombie-Britannique. Il a démissionné en raison du manque complet de collaboration des fermes d'élevage du saumon. Ces gens fournissent maintenant un peu de renseignements sur le pou du poisson, mais pour conduire des tests scientifiques, vous devez disposer des données sur les différentes fermes d'élevage ainsi que des dates. Les scientifiques ne peuvent utiliser les données dans leurs modèles à cause de la façon dont les fermes d'élevage les regroupent.

J'espère que vous allez vous pencher sur l'aquaculture du saumon ou sur la situation du saumon du Pacifique sur la côte Ouest. Les gens ont l'impression que c'est une situation semblable à celle de la morue sur la côte Est, où une très importante industrie générant des centaines de millions de dollars et créant des dizaines de milliers d'emplois a été perdue.

Je vous conseillerais de vous tourner vers les scientifiques chevronnés de cette province et les fonctionnaires retraités qui ont eu à s'occuper de ce dossier. Au cours des 20 dernières années, on m'a envoyé des notes de service. Le ministère de l'Environnement provincial s'est battu pour empêcher l'élevage du saumon de l'Atlantique. Il ne voulait pas de saumon de l'Atlantique dans cette province. Même Pat Chamut — à titre de directeur général du bureau régional du ministère des Pêches et des Océans pour la région du Pacifique — a essayé d'empêcher l'importation d'oeufs. Vous pouvez voir comment il a graduellement été amené à permettre l'importation d'une grande quantité d'oeufs. Je retournerais un peu en arrière pour y jeter un coup d'oeil.

En ce qui concerne les quatre études et les recommandations, je vois la même chose se produire dans le cas de l'élevage du saumon: beaucoup de recommandations sont faites, beaucoup d'argent est dépensé pour des études, et on ne fait à peu près rien. Cependant, je dois dire que ces études ne comprenaient pas la salmoniculture ou l'épidémie de maladies qui y sévissait, et si c'est réellement le problème avec lequel nous sommes aux prises, aucune des recommandations adoptées ne le réglera. Par exemple, on a essayé de réduire la pêche commerciale. Il n'y a pas eu de pêche commerciale l'année passée, et il n'y en a que très peu depuis des années. Si la pêche commerciale était en cause, sa réduction permettrait le retour du saumon.

• (1625)

M. Fin Donnelly: Madame Morton, pourriez-vous nous fournir la liste des fonctionnaires du MPO retraités et des scientifiques chevronnés dont vous avez parlé?

Mme Alexandra Morton: Oui.

M. Fin Donnelly: Et des non-retraités.

Le président: Merci.

Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Alexandra, c'est un plaisir de vous revoir, puisque j'ai déjà fait du kayak derrière chez vous et que je vous ai rencontrée, et c'est certain que je vous admire pour votre persévérance. Je crois comprendre que vous vous occupez de ce dossier depuis près de 30 ans. J'ai pensé que vous aimeriez savoir qu'entendre ce que vous avez à dire à ce sujet faisait l'unanimité au sein du comité et que nous vous sommes reconnaissants d'être ici aujourd'hui.

Vous devez être une personne qui a tendance à considérer le verre comme à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, sinon vous auriez

abandonné il y a longtemps. Au moins, vous avez l'appui de députés des deux côtés de la Chambre qui sont entièrement acquis à la cause de la durabilité du saumon. Nous saluons vos efforts en ce sens.

J'aimerais revenir à l'enquête. C'est quelque chose que vous avez demandé, et que j'ai certainement demandé au nom des citoyens de ma circonscription et des autres Britanno-Colombiens. J'ai écrit une lettre au premier ministre, et ma voix était une voix parmi tant d'autres — dont la vôtre — et l'enquête a été instituée, bien entendu. Vous avez dit que c'était une enquête du gouvernement, mais je voudrais souligner que c'est une enquête judiciaire indépendante. On a conféré au juge Cohen des pouvoirs d'assignation élargis lui permettant de demander n'importe quoi à n'importe qui, en ce qui concerne le saumon du Fraser.

Je veux m'assurer qu'il est noté au compte rendu qu'il s'agissait là d'un acte courageux et que nous sommes au moins en position d'obtenir les réponses dont nous avons besoin. Au cours de votre témoignage, vous avez même dit que nous ne savons rien. En disant cela, vous avez fait preuve de modestie et d'honnêteté, à mon avis.

N'êtes-vous pas d'accord pour dire que cette enquête a du bon, dans le sens que c'est une enquête judiciaire, qu'elle est indépendante et qu'elle s'accompagne de pouvoirs d'assignation élargis?

Mme Alexandra Morton: Oui, et je suis désolée de ne pas avoir été claire à ce sujet.

La Colombie-Britannique est très heureuse que l'enquête ait lieu. Là-bas, les gens fondent beaucoup d'espoir dans cette enquête parce qu'ils ont très peur en ce moment. La question du saumon rouge du Fraser a rassemblé des gens de factions rivales, ce qui est assez remarquable à voir, parce que tout ce qu'ils veulent, ce sont ces poissons.

J'ai eu de bonnes expériences devant les tribunaux parce que, lorsque j'ai soulevé la question de compétence devant le juge Hinkson, personne ne pensait qu'il était possible de gagner sur ce point, mais c'était évident pour le juge Hinkson. J'ai maintenant des plaintes contre des fermes d'élevage de saumons qui ont gardé des poissons sauvages dans les cages. Le juge fait tout ce qui est en son pouvoir pour nous permettre d'aller de l'avant. Donc, je pense que le système judiciaire comprend la nature de cette question et a plus de latitude pour en discuter. Ce ne sont pas des politiciens et ils n'ont pas les mêmes contraintes. Donc, oui, j'ai bon espoir.

Pour ce qui est de considérer le verre comme à moitié plein, je suis tout simplement une femme qui fait le grand ménage. Ils se trouvent dans un lieu que j'aime, et je veux seulement que le saumon sauvage survive. Je veux être très claire: le problème, ce n'est pas l'aquaculture. Le problème, c'est la façon dont cette aquaculture est exploitée.

Donc oui, j'ai très bon espoir et j'espère faire partie de cette démarche.

• (1630)

M. John Weston: Merci.

Permettez-moi de partager mon temps avec une autre femme qui est aussi attachée à la cause de la préservation du saumon.

Mme Tilly O'Neill-Gordon (Miramichi, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue. C'est fantastique de vous avoir parmi nous. J'ai écouté votre brillant exposé avec beaucoup d'intérêt.

Premièrement, je dois dire que notre gouvernement travaille très fort et est très conscient de cette préoccupation, principalement parce que deux de nos fantastiques représentants siègent au comité. Il s'agit de Randy Kamp et de John Weston qui ont, sans aucun doute, mis de l'avant vos préoccupations pour s'assurer que nous sommes tous au courant de ce qui préoccupe les gens de la Colombie-Britannique.

Je considérais le fait que le BC Pacific Salmon Forum a fait plusieurs déclarations. Je me questionne sur des choses comme la diminution de la quantité de poux du poisson chez les jeunes saumons sauvages dans la région de Broughton depuis 2004. Je me demande si vous êtes d'accord avec le forum à ce sujet.

Mme Alexandra Morton: Certainement. Ce forum a formulé d'excellentes recommandations, et je conviens que le recours au médicament a permis de réduire le nombre de poux. La situation est malheureusement temporaire, et c'est ce qui nous préoccupe.

Cependant, la recommandation la plus sérieuse de ce forum est la suivante: actuellement, le contrôle parasitaire est tel actuellement qu'il doit y avoir moins de trois poux vagiles par poisson d'élevage; par contre, les poissons sauvages vivant à l'extérieur des exploitations doivent être porteurs d'un nombre naturel de poux. C'est un pas dans la bonne direction, car s'il y a trois poux vagiles par poisson d'élevage et qu'il y a deux millions de ces poissons, ce sera beaucoup trop. La méthode que le forum a proposée pour mesurer le taux de poux sur le poisson sauvage est des plus valides et pourrait permettre de sauver ces poissons. Elle n'a malheureusement pas été appliquée.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Plus tôt, lorsque je suis intervenu pour la première fois, je vous ai posé ma série de questions, et l'une d'elle me trottait en tête. Elle concernait le loup marin, c'est-à-dire le phoque. Je viens de trouver un article publié aujourd'hui dans le *Globe and Mail*, qui identifiait le phoque comme un prédateur assez important du saumon dans l'Ouest.

Je voulais seulement vérifier avec vous si vous aviez une opinion là-dessus. Est-il considéré comme un prédateur? On sait très bien qu'il est beaucoup plus nombreux qu'il ne l'était auparavant. Je suis de l'Atlantique, du Québec, on connaît davantage le phoque chez nous. Or, de ce que je peux en apprendre, il y a aussi expansion du troupeau de phoques dans le Pacifique. En ce sens, j'aimerais vous entendre sur la prédation du phoque, relativement à la ressource du saumon.

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Voilà une excellente question. Par chance, j'ai assisté dernièrement à un exposé de M. Andrew Trites, qui portait exactement sur ce sujet concernant le saumon rouge du Fraser. Il a abordé deux aspects. Tout d'abord, les scientifiques analysent les déjections des phoques pour connaître leur alimentation. En général, le saumon constitue 3 p. 100 de l'alimentation des phoques communs de la Colombie-Britannique, ce qui est infime.

La situation peut cependant être différente à certains endroits et aux embouchures de rivière. Comme les chiens, les phoques sont très intelligents, et s'ils ont adopté une habitude, ils ne l'abandonneront pas de sitôt. Par exemple, certains ont appris à cibler des populations de saumons et, d'après ce que j'ai compris, ils y font des ravages considérables. Mais ce sont là des cas très particuliers qu'il faudrait régler individuellement. Si on décidait aujourd'hui d'aller tuer tous

les phoques, on ne protégerait pas les saumons pour autant, car les phoques mangent d'autres poissons.

M. Trites a notamment fait remarquer qu'ils consomment énormément de merluches, un prédateur du jeune saumon. Les phoques contribuent donc à réduire la population d'un autre prédateur. Il faut faire très attention à ces systèmes naturels. Les phoques ne sont donc pas responsables de ce qui est arrivé au saumon rouge du Fraser.

• (1635)

[Français]

M. Raynald Blais: En terminant, dans l'article du *Globe and Mail* en question, on fait état d'une étude en Écosse — je me permets de la lire sans nécessairement l'avoir vue au préalable — qui a démontré que d'enlever un seul phoque de la rivière Moriston avait permis d'augmenter la pêche sportive de 17 p. 100 et que pour d'autres rivières, les résultats variaient, allant d'une augmentation de 1 p. 100 à 33 p. 100 en ce qui a trait à la pêche au saumon.

J'aimerais vous indiquer que sur la côte est, le phoque gris — dont le cas est différent du phoque du Groenland étant donné que la chasse à ce dernier est non seulement contrôlée, mais très bien contrôlée, et peut-être trop au goût de certains — est vu davantage dans nos rivières. On le constate par rapport à l'espèce homard et de plus en plus par rapport à l'espèce saumon.

Dans l'article en question, il est fait état de cette observation. Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Alexandra Morton: Comme je l'ai indiqué, ce sont des situations particulières. Je ne remets pas en question cette étude, mais il faut parler aux scientifiques qui ont suivi ces animaux à la trace. M. Trites a passé toute sa vie à étudier les pinnipèdes, c'est-à-dire les phoques et les lions de mer, et il nous dit que selon l'analyse de leurs déjections — ce n'est pas très joli, mais il faut bien le faire —, leur alimentation est composée à 3 p. 100 de saumons.

Ainsi, si on élimine les phoques et laisse croître la population de merluches, on causera probablement plus de torts que si on laissait les phoques dans leur élément naturel. Ceci dit, je crois comprendre que dans certaines rivières, il se pose des problèmes qu'il faudrait gérer au cas par cas. Mais dans l'ensemble, ce n'est pas le même problème qui touche le saumon du Pacifique.

[Français]

M. Raynald Blais: En terminant, j'aimerais indiquer qu'il faut faire attention — vous le savez très bien — aux chiffres et aux statistiques.

Comme vous le dites, 3 p. 100 de la consommation du phoque en question, c'est le saumon. On a dit la même chose concernant la morue. Cependant, il ne faut pas oublier que le phoque, notamment le phoque du Groenland, lorsqu'il mange une morue, il ne la mange pas au complet, mais une petite partie uniquement. C'est pourquoi le faible pourcentage de consommation de la morue par le phoque n'illustre pas nécessairement très bien la corrélation qu'il peut y avoir entre le phoque prédateur de morue et la quantité exacte qu'il mange.

En tous cas, c'est à relativiser.

Merci beaucoup, madame.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Morton, j'aurais une dernière question. Le Marine Stewardship Council, ou MSC, évalue actuellement le secteur de la pêche au saumon rouge de la Colombie-Britannique pour en certifier le caractère durable. L'organisme d'accréditation a reçu des objections concernant cette certification à la suite de l'effondrement de la pêche au saumon rouge, à l'été 2009. Je me demande si vous pourriez faire un commentaire à ce sujet. Je sais que cela ne concerne pas les poux du poisson et la pisciculture, mais il pourrait y avoir un lien avec l'effondrement de la pêche. Mais de façon générale, pourriez-vous nous donner votre avis sur le problème de la certification des activités de pêche?

Mme Alexandra Morton: S'ils certifient une exploitation qui est sur le déclin depuis 10 ans, qui n'effectue pratiquement pas de pêche commerciale depuis trois ans, on peut considérer cette certification comme invalide.

En Alaska, on assiste à une remontée record de saumons rouges. C'est donc là qu'il faudrait accréditer la pêche. Dans l'ouest du Pacifique et en Russie, la population de saumons sauvages est énorme; donc si le processus de certification est...

J'ignore comment on pourrait certifier la pêche du saumon rouge du Fraser dans la situation actuelle. Ce poisson est au bord de l'extinction.

• (1640)

M. Fin Donnelly: Merci.

S'il me reste un peu de temps, je me demande si vous auriez un dernier message à transmettre au comité. Avez-vous une dernière observation que vous voudriez nous communiquer?

Mme Alexandra Morton: Merci. Vous avez lu dans mes pensées.

Depuis 26 ans, je parcours l'archipel Broughton, une magnifique région éloignée, et je tiens à ce que vous sachiez que les océans ne se meurent pas. À mon arrivée là-bas, il n'y avait aucune baleine à bosse dans cette région, alors qu'on en compte maintenant 27. La population de lançons, un poisson extrêmement riche en énergie, atteint un sommet jamais vu auparavant. Les sardines effectuent un retour, alors qu'elles étaient disparues depuis 90 ans. Quant aux dauphins à flancs blancs, on en compte des milliers.

La situation évolue énormément dans nos océans, et le fait que notre population de saumon diminue, alors qu'elle est stable dans l'ouest du Pacifique et en l'Alaska, montre que nous pouvons corriger la situation.

J'espère donc que vous nous laisserez agir. Si la gestion des pêches se décentralisait, si le MPO collaborait avec la population et si les scientifiques se distançaient de l'organe politique du ministère et reprenaient leur rôle au sein des conseils de recherche sur les pêches... C'étaient des spécialistes, les meilleurs scientifiques du monde dans le secteur de la pêche.

Grâce à quelques démarches simples, le Canada pourrait devenir un pays où les poissons et la collectivité prospèrent, et être un exemple sur la scène mondiale.

Je tiens à remercier le comité de m'avoir permis de témoigner aujourd'hui. Il se passe beaucoup de choses actuellement, et j'espère que nous pourrions suivre le mouvement et résoudre le problème dont nous sommes saisis. Personne ne peut perdre; nous gagnons tous. S'ils doivent retourner chez eux, les Norvégiens poursuivront leurs activités de pisciculture. Les actionnaires européens s'en sortiront sans mal. C'est aux collectivités de la Colombie-Britannique que nous devons penser.

Je vous remercie tous du fond du coeur.

Le président: Merci.

Je laisse la parole à Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Madame Morton, merci de comparaître.

J'ai quelques questions à vous poser, dont l'une sur la théorie et les raisons expliquant les changements intervenus dans la remontée du saumon. J'aimerais également connaître votre avis sur la réglementation.

Le *North Island Gazette* a publié un article sur le retour record du saumon rose. Il y était question d'une question dont vous avez certainement entendu parler, c'est-à-dire de la disparition anticipée du saumon rose d'ici 2011 en raison des piscicultures. Ces exploitations ont fait augmenter le nombre de poux, lesquels ont à leur tour menacé les jeunes saumons. Dans l'étude, on concluait que le pou du poisson tue habituellement plus de 80 p. 100 des poissons lors de la remontée des saumons et que si l'infestation perdure, 99 p. 100 de la population de saumons roses touchée pourrait disparaître. On ajoutait qu'en raison des remontées spectaculaires, cette prédiction ne s'était de toute évidence pas concrétisée.

Dans cet article, on indiquait que l'extinction n'avait pas eu lieu parce que les piscicultures avaient amélioré leur gestion et que les prévisions avaient été faites en fonction d'un maintien de leurs pratiques. Ian Roberts, porte-parole de Marine Harvest, qui exploite la majorité des piscicultures, a toutefois affirmé que la société n'avait pas modifié sa gestion des poux depuis des années. Ses pratiques de gestion et de traitement des poux n'ont pas changé et sont appliquées de manière uniforme. Il est donc évident que d'autres facteurs entrent en jeu.

Je me demande simplement si, compte tenu de ce fait, d'autres théories peuvent expliquer le phénomène.

De plus, puisque vous n'approuvez pas le régime de gestion de l'aquaculture, quel est, selon vous, le pays qui a adopté la meilleure réglementation?

Mme Alexandra Morton: Ian Roberts devrait prêter serment.

En Colombie-Britannique, une alliance d'organisations environnementales du nom de Coastal Alliance for Aquaculture Reform a dépensé des millions de dollars dans le cadre de ses négociations avec Marine Harvest. Cette alliance réunit de grandes organisations comme la Fondation David Suzuki, Living Oceans et la Georgia Strait Alliance. L'alliance a forcé la main—même si d'aucuns pourraient dire les choses autrement—de Marine Harvest pour l'obliger à appliquer un programme strict de traitement médicamenteux. Lorsque j'ai eu vent de l'infestation de poux du poisson, en 2001, il n'en allait pas ainsi. Ian Roberts devrait faire attention à ce qu'il dit quand il vous assure que Marine Harvest applique aujourd'hui le même traitement antiparasitaire qu'en 2001. Il devrait vraiment mesurer ses paroles.

Pour ce qui est de savoir quel pays a de saines pratiques dans ce domaine, eh bien, il n'y en a pas. C'est vraiment un phénomène intéressant. La Norvège est très différente de la Colombie-Britannique, car ce pays veut des gens sur chaque kilomètre de la côte, sur chaque île, et le public ne semble pas tenir autant que nous aux saumons sauvages; la salmoniculture ne pose donc pas de problème économique. De fait, les piscicultures pullulent et semblent un peu mieux acceptées. À l'heure actuelle, cependant, comme le pou du poisson développe une résistance à tous les traitements, la situation s'envenime. J'ignore ce qu'il en est; je crois que l'heure est au choix entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage.

Sachez toutefois que John Fredriksen, l'homme le mieux nanti de Norvège et le plus important actionnaire de Marine Harvest, a, pour une raison quelconque, tenu une conférence de presse à l'embouchure d'une rivière afin de réclamer le retrait des piscicultures de sa rivière. Évidemment, nous nous demandons tous « Et nos rivières, alors? » Georg Fredrik Rieber-Mohn, ancien procureur général de Norvège, a demandé que les piscicultures disparaissent des rivières.

En 1991, Jon Lilletun, du comité parlementaire permanent de l'énergie et de l'environnement de Norvège, a déclaré devant un comité fédéral que les lois norvégiennes étaient très strictes, propos d'ailleurs consignés dans le hansard. Selon lui, des pisciculteurs auraient affirmé qu'ils feraient comme bon le leur semblerait et qu'ils iraient au Canada. Il considérait que c'était un dossier chaud. Je crois qu'il tentait de vous mettre en garde.

Je ne peux vraiment pas dire ce qu'il en est des autres pays, mais en ce qui nous concerne, moi, ma collectivité et ma région, les pisciculteurs sont arrivés et on nous a affirmé que nous aurions notre mot à dire. Nous pourrions déterminer des régions d'où les piscicultures seraient exclues, et le gouvernement a même établi une carte avec des zones rouges. Il n'était pas supposé y avoir de pisciculture dans les eaux de ma région; or, les exploitants en ont implantées davantage dans les zones d'exclusion que dans les régions autorisées. Le public a été dupé, et ce dossier a été géré de manière lamentable.

Honnêtement, je ne comprendrai jamais comment nous avons laissé pareille débâcle se produire. Pourquoi a-t-on laissé le dossier entre les mains de la province, alors que ce n'est pas légal? Quelqu'un a dû s'en apercevoir. Pourquoi a-t-on ignoré les conseils des scientifiques du MPO et du ministère de l'Environnement tout au long du processus? Si l'industrie s'était implantée dans des cours d'eau secondaires et ne s'était pas étendue, il n'y aurait pas de problème et nous n'en serions pas là. Je crois cependant que dans les prochaines semaines, nous pourrions constater à quel point la Colombie-Britannique tient à préserver le saumon sauvage.

Ce conflit n'a pas de raison d'être. Nature et piscicultures peuvent fort bien cohabiter, mais je ne peux m'empêcher de penser que le saumon sauvage gêne bien des gens en les empêchant de construire des barrages, de couper du bois, d'exploiter des mines ou d'effectuer des forages. Comme la Norvège est un partenaire important dans le secteur des sables bitumineux, le gouvernement ne veut peut-être pas se la mettre à dos. Vraiment, c'est à n'y rien comprendre. Pourquoi resterions-nous les bras croisés? Le secteur canadien des pêches est l'un des plus florissants du monde, et nous sommes prêts à le sacrifier pour quelques emplois mal rémunérés. Je n'y comprends rien.

● (1645)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Morton. Au nom du comité, je vous remercie sincèrement d'être venue, malgré

votre horaire chargé, afin de témoigner et de répondre à un bon nombre de nos questions. Merci de nous avoir gracieusement accordé de votre temps.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Merci, monsieur le président.

Si vous me le permettez, j'aimerais revenir à un point déjà abordé. Au cours du témoignage du ministre et des employés de Pêches et Océans Canada, j'ai demandé que l'on me confirme que le ministère est convaincu que la pêche est bien une ressource publique. J'ai également demandé une liste des titulaires de permis, comprenant le nom, le quota et des détails sur les permis délivrés. Le ministère m'a promis de communiquer l'information au greffier dans un délai de 14 jours civils, délai qui est aujourd'hui écoulé. Pourriez-vous nous dire si nous avons ou non obtenu l'information?

● (1650)

Le président: Le greffier m'a informé que cette demande exigeait des recherches exhaustives afin de dresser la liste que vous avez demandée pour le comité. Voilà pourquoi il y a un retard.

L'hon. Gerry Byrne: Dois-je comprendre que le ministère considère que ces renseignements peuvent nous être divulgués? Si ma mémoire est bonne, certains fonctionnaires s'étaient demandé si l'information était ou non assujettie aux lois sur la protection des renseignements personnels. Je présume que le ministère va nous communiquer l'information; il ne s'agit plus que de la compiler afin de nous la transmettre.

Le président: D'après ce que j'ai compris, les employés du ministère réunissent l'information et doivent effectuer plus de recherches que prévu pour dresser la liste. Ils ont toutefois l'intention de nous fournir l'information.

L'hon. Gerry Byrne: C'est bon à savoir.

Le président: Merci, monsieur Byrne.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Pour que tout soit clair, je crois que si vous consultez le compte rendu, vous constaterez que les employés du ministère ont indiqué qu'il leur faudrait peut-être deux semaines pour savoir s'ils pouvaient fournir l'information, et qu'ils auraient encore besoin de temps par la suite. Il me semble toutefois qu'ils ont dit qu'ils pouvaient nous communiquer l'information et qu'ils étaient en train de la compiler.

Le président: Merci beaucoup.

Comme il n'y a plus rien à ajouter, je vous remercie de nouveau, madame Morton, d'être venue témoigner.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>